



MINISTÈRE DE LA CULTURE

FICHE DE POSTE

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Intitulé du poste (F/H): Gestionnaire du parc
instrumental

Catégorie statutaire :
corps de catégorie B
ouvert aux contractuels - gpe2

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Culture - Production

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
209 avenue Jean-Jaurès
75019 Paris

Créé en 1795, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est un établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques de tout premier plan. En outre, on y dispense un enseignement de haut niveau dans les disciplines théoriques (musicologie, choréologie) et techniques (métiers du son) qui s'y rattachent. Ses nombreux partenariats internationaux et la renommée de ses professeurs et anciens élèves le positionnent parmi les plus attractifs au monde.

Le Conservatoire s'inscrit dans son temps grâce à une politique ambitieuse de création, de recherche et d'ouverture aux publics à travers une riche programmation de concerts, spectacles de danse, conférences, cours publics et colloques gratuits et ouverts à tous. Le Conservatoire trouve ainsi naturellement sa place aux côtés de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris et ses nombreux orchestres résidents, de la grande Halle de la Villette et du Centre national de la danse où création, interprétation, recherche et transmission se mêlent pour constituer un ensemble unique en Europe.

Le Conservatoire est membre de l'alliance IN.TUNE Europe, projet d'Université européenne réunissant 8 établissements d'enseignement supérieur qui affichent une stratégie commune de long terme pour former un campus inter-universités où étudiant·es, enseignant·es et agent·es travailleront sur un mode transnational et transdisciplinaire.

Contexte général :

Dans le cadre de cette mission de formation supérieure, le Conservatoire offre aux étudiant·es des occasions de mise en situation de production professionnelle à travers la saison du Conservatoire (environ 250 manifestations publiques par saison - concerts, spectacles lyriques et chorégraphiques, opéra, orchestre, ... -) qui se déroule dans les salles publiques du Conservatoire et chez les partenaires extérieurs. Il offre également des ressources exceptionnelles (instrumentales, fonds documentaires, partitions, archives, ...).

Le service production et apprentissage de la scène a pour missions :

- de planifier, coordonner et mettre en œuvre sur les plans de l'administration, de la production et de la technique, la saison du Conservatoire ainsi que les examens et concours d'entrée
- la gestion des deux orchestres du Conservatoire
- la relation aux partenaires
- d'offrir les ressources instrumentales nécessaires pour les activités pédagogiques et de production
- d'accompagner les étudiant·es dans les multiples dimensions de l'apprentissage de la scène ainsi que de les sensibiliser à facture instrumentale

Pour ce faire, il est composé de cinq pôles, chacun encadré par un-e responsable de pôle sous la direction d'une cheffe de service :

- l'administration de production
- la régie des salles publiques
- la régie des orchestres
- la bibliothèque d'orchestre
- le parc instrumental

Ce poste se situe au sein du pôle « parc instrumental » qui rassemble parc claviers et parc orchestre et prêts, et dont la mission sectorielle est de :

- développer une politique d'acquisition d'instruments conforme aux besoins et évolutions pédagogiques et de recherche et aux pratiques artistiques
- mettre à disposition ses ressources instrumentales dans le cadre des cours, de la saison et des activités pédagogiques
- assurer l'entretien des instruments
- sensibiliser et former les étudiant.es à la facture instrumentale et l'organologie

Missions et activités principales :

Placé sous l'autorité du responsable du parc instrumental, le/la gestionnaire du parc instrumental a pour missions principales :

Pour le parc orchestre et prêts :

- assurer la gestion et le suivi des prêts d'instruments
- participer aux préparations, manutentions et rangements

Pour le parc claviers :

- planifier les accords et manutentions des claviers

Pour le parc instrumental :

- Participer à la valorisation du parc instrumental

Dans le cadre des activités du parc instrumental, d'autres missions peuvent lui être confiées ponctuellement par le chef pôle dans la mesure du possible.

Gestion et suivi des prêts aux usagers du parc orchestre et prêts

- accueillir et conseiller les usagers (étudiant.es, professeur.es,).
- gérer les demandes de mise à disposition des instruments et accessoires et participe à la gestion informatisée des prêts.
- En lien avec le responsable du parc instrumental, participer à la gestion des appels à projets pour des prêts d'instruments spécifiques ou historiques aux étudiant.es ainsi qu'à la coordination de la mise à disposition de ces instruments.
- participer avec le coordinateur du parc orchestre et prêts à la mise à disposition et acheminement des instruments et accessoires pour les productions, activités pédagogiques et partenaires pour les activités du Conservatoire.
- veille au retour des instruments au parc, vérifie leur état et en assure le rangement ; contacte les emprunteurs en cas de retard de retour.
- peut être amené pour des besoins pédagogiques spécifiques à emprunter des instruments auprès de partenaires.

Préparation, manutentions et rangements

- participe en lien avec le coordinateur du parc orchestre et prêts à la préparation, aux manutentions et au rangement des instruments et en assure le suivi informatisé.

Accords et manutentions des claviers

- En lien avec les techniciens pianos, planifier les manutentions et accords des claviers (pianos, claviers de musique ancienne...) pour les cours, activités pédagogiques et de production, les planifie dans le logiciel dièse et en assure le suivi.

- peut être amené à intervenir en support pour les manutentions des claviers pour les activités du Conservatoire.

Entretien du parc orchestre et prêts

- veille au bon entretien des instruments du parc orchestre et prêts.
- assiste le responsable du parc instrumental dans la mise en conformité des instruments spécifiques ou historiques au regard de leur usage pédagogique et de recherche ainsi qu'à leur cadre de conservation.

Valorisation du parc instrumental

- assiste le responsable du parc instrumental dans les actions de valorisation des ressources du parc. Participe à l'édition des supports pédagogiques et de communication interne (catalogue, newsletter,...), au rapport d'activités, ou tout autre support visant à promouvoir le parc instrumental.

Savoir-faire

- connaissance des instruments de musique : maîtrise
- connaissance des outils informatiques : traitement de texte, tableur et base de données : maîtrise
- connaissances musicales : pratique
- planification et coordination : maîtrise
- connaissances de l'environnement de la production artistique : pratique

Savoir-être (compétences comportementales)

- dynamisme et esprit d'initiative
- aptitude au travail en équipe
- qualités relationnelles
- qualités rédactionnelles et de synthèse
- curiosité pour la facture instrumentale

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Le transfert des instruments (port de charges) est une composante du poste.

Horaires de travail en journée compatibles avec la mission d'accueil des usagers (agents, étudiants, enseignants, personnes extérieures ...) du parc instrumental.

Possibilités de permanences.

Environnement professionnel :

Liaison hiérarchique : responsable du parc instrumental, cheffe du service production et apprentissage de la scène.

Liaisons fonctionnelles : agents du parc instrumental, ensemble des agents du service production et apprentissage de la scène, étudiant.es, enseignant.es, chargé.es de scolarité, prestataires extérieurs, partenaires, direction de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle, direction de la communication et des relations institutionnelles.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Qui contacter ?

Informations : Pour tout renseignement contacter, Monsieur Julien Dubois, responsable du Parc Instrumental jdubois@cnsmdp.fr

Envois des candidatures : Le dossier de candidature (CV+ lettre de motivation) est à adresser à l'adresse recrutement@cnsmdp.fr en copie à jdubois@cnsmdp.fr et en indiquant en objet le poste pour lequel vous nous écrivez.

Modalités de recrutement

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : juin 2025